



38^{ème} Traversée de Lyon à la nage avec palmes (8 Km)

Cette **COMPETITION OPEN** aura lieu :

dimanche 21 janvier 2018

Cité Scolaire Internationale
2 place de Montréal
69007 LYON

Pour des raisons de sécurité, le nombre de participants est limité à **400 Nageurs Adultes (Mineurs interdits)**.

Règlement de la compétition :

<http://traverseelyon.nap.free.fr/docs/public/reglement2018>

Inscription sur le site :

<http://www.bibchip-france.fr/evenements/voir/682/38e-traversee-de-lyon-a-la-nage-avec-palmes-lyon>

Clôture des inscriptions le **12 janvier 2018 minuit**. Néanmoins les inscriptions seront closes dès le nombre atteint (400 nageurs).

Dossier d'inscription complet avec les pièces obligatoires suivantes :

- Photocopie de la licence 2018 : licence FFESSM ou pour les autres fédérations voir annexe
- Certificat d'assurance individuelle complémentaire (Loisir 1 pour FFESSM)
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique compétitive de moins de 12 mois, rédigé par tout médecin
- Règlement en ligne de 25€

Tout candidat dont l'inscription **n'aura pas fait l'objet d'une inscription et le paiement en ligne** ne sera pas accepté.

Montant du règlement

- Le club THALASSA LYON PLONGEE, organisateur de la course, soutient « Palmer pour elles », une commission de l'association SOLIDAIEMENT VOTRE qui a pour objet : d'aider et d'accompagner les malades atteintes de cancer féminin (<http://www.solidairement-votre.fr>).
- Cette association, pour ses actions, récolte des fonds grâce à des événements sportifs.
- Aussi le montant de la participation est fixé à 25.00 € dont 2 euros seront reversés à SOLIDAIEMENT VOTRE
- Vous avez également la possibilité de soutenir d'avantage Palmer Pour Elles en achetant le T-Shirt édition 2018. Pour cela une pré-commande est possible sur la page: <http://solidairement-votre.fr/pages/palmer-pour-elles>.



Liste des Fédérations admises

- Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense (FCSAD)
- Fédération Française Handisport
- Fédération Française de Natation
- Fédération Française de Pentathlon Moderne
- Fédération Française du Sport Adapté
- Fédération Française du Sport d'Entreprise
- Fédération Française de Sauvetage et Secourisme
- Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)
- Fédération Française de Triathlon
- Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
- Fédération Sportive Gymnique du Travail (FSGT)
- Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)
- Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL)
- Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)
- Fédération Française des Sociétés d'Aviron
- Fédération Française de Canoë-kayak
- Fédération Française de Char à voile
- Fédération Française Motonautique
- Fédération Française de Pêche sportive au coup
- Fédération Française des Pêcheurs en mer
- Fédération Française de Ski nautique
- Fédération Française de Surf
- Fédération Française de Voile
- Fédération Française de Vol Libre



Programme de la journée

Samedi 20 Janvier de 16h00 à 18h00	Retrait des dossards et bracelets électroniques à la Cité Scolaire Internationale (CSI) 2 place de Montréal 69007 LYON
Dimanche 21 Janvier de 7h30 à 9h00	Retrait des dossards à la Cité Scolaire Internationale (CSI) Vestiaires collectifs pour se changer et y laisser ses affaires pendant la course
9h30 précises	Départ de la CSI, transfert en bus TCL vers le point de départ de la course
10h00	Départ de la course Cité Internationale, sur la rive gauche du Rhône 2 départs décalés de 10 min Départ 1 - Nageurs NAP Départ 2 - Nageurs SUPPORT
de 11h00 à 12h00	Arrivée à 300m après le Pont Raymond BARRE, une collation vous y attendra (café, thé, chocolat, jus de fruit...) Restitution des bracelets Electroniques Des douches sont disponibles à la CSI
13h00	Annonce des résultats et remise des prix, à la CSI et apéritif offert



Règlement de course

- La présente compétition est encadrée par le Règlement sportif national de Nage avec Palmes présent sur le site <http://www.nageavecpalmes-ffessm.com/index.php>
- Equipement néoprène obligatoire pour tous les nageurs
- Les participants devront obligatoirement nager avec des palmes (monopalme ou bipalmes).
- Les nageurs de la catégorie NAP auront un tuba
- Les nageurs avec supports sont admis et feront l'objet d'un classement séparé toutes catégories confondues
- Chronométrage électronique
- Dossard remis à coller sur le haut du tuba ou à l'avant du support. Le bracelet électronique est à mettre au poignet
- -Classement et récompenses :
 - o Un classement par catégorie sera établi pour les nageurs (hors support)
 - o Pour les supports un classement scratch sera établi
- Trophée ROGER TRIOLA offert par THALASSA au club remportant la course par équipe. Trophée remis en jeu l'année suivante. Le club qui gagne le trophée 3 années de suite le garde



CONSIGNES aux participants

RETRAIT DES DOSSARDS : le samedi de 16h à 18h ou le dimanche de 7h30 à 9h à la cité scolaire internationale

- ⇒ Présenter éventuellement les pièces justificatives manquantes
- ⇒ Récupérer votre **dossard**, **Bracelet Electronique** et votre **carton « participant »**

Coller le dossard sur votre tuba ou à l'avant du Support

Le bracelet se porte au poignet sous la combinaison. Veillez à sa bonne tenue.

VESTIAIRES: se changer aux vestiaires et y **laisser vos affaires**. Le club THALASSA décline toute responsabilité en cas de vol.

DEPART BUS: 9h30 précises. 5 bus disponibles – répartissez-vous dans tous les véhicules.

DEPARTS: 10h00 : départ nageurs NAP / 10h10: départ nageurs SUPPORT

Pour comptabiliser les participants, il est nécessaire de **METTRE VOTRE CARTON DANS L'UNE DES URNES SITUÉES A LA MISE A L'EAU**

Merci aux nageurs SUPPORT de laisser passer les nageurs NAP qui partent les premiers

PENDANT LA COURSE: l'autorisation de course est donnée jusqu'à un débit de 1400 m³/s. Au-delà de ce débit, l'organisateur serait contraint d'annuler la manifestation.

- ⇒ La navigation est interdite jusqu'au pont de la Guillotière (pont n° 9). Au-delà, nagez RIVE GAUCHE
- ⇒ Les nageurs veilleront aux dangers éventuels liés à la présence d'objets flottants ou immergés sur le parcours, au courant (piles de pont, balise) ou aux bateaux.
- ⇒ Les nageurs en difficultés ou souhaitant abandonner **se signaleront en levant le bras à l'attention des bateaux de sécurité**. Ils seront, soit amenés sur la rive où ils seront pris en charge par un véhicule, soit ramenés à l'arrivée.
- ⇒ **Après 1h30 de course, les participants n'étant pas arrivés au pont Pasteur seront pris en charge par les bateaux. Durée maximale dans l'eau : 2 heures**

APRES LA COURSE:

- ⇒ Poste de secours à disposition des participants.
- ⇒ Restitution du bracelet électronique (Facturation de 12€ du transpondeur en cas de perte)
- ⇒ Collation offerte (café, thé, chocolat, jus fruit...)
- ⇒ Douches et vestiaires à la cité scolaire internationale.

RESULTATS ET REMISE DES PRIX: A partir de 13h00 à la cité scolaire internationale – Apéritif offert.

Afin d'assurer la sécurité de la manifestation, l'organisateur se réserve la possibilité d'annuler la course au dernier moment sans remboursement des frais d'engagement.

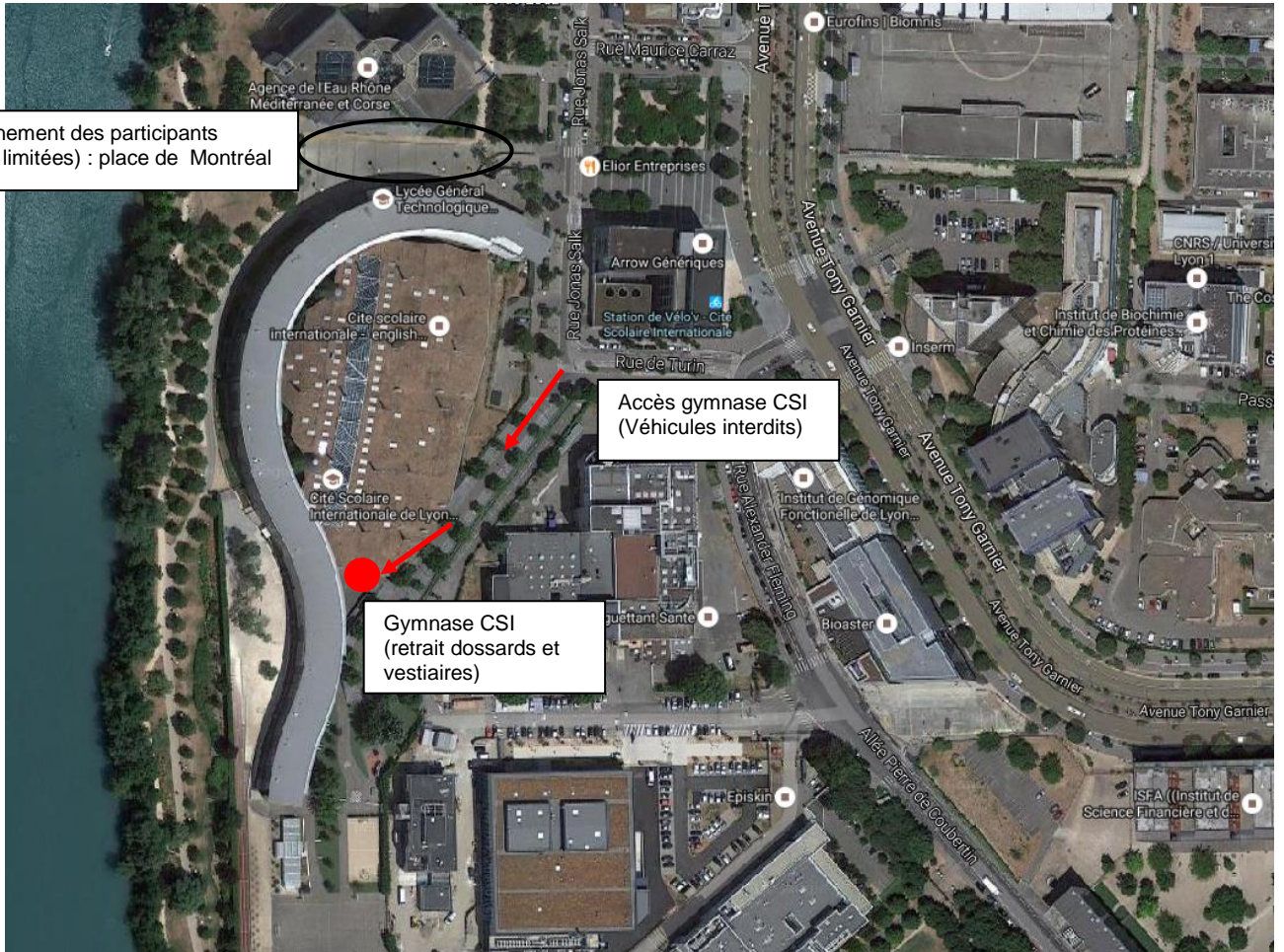


Club Thalassa Lyon Plongée
38^{ème} traversée de Lyon à la nage avec palmes

Accès à la cité Scolaire Internationale

2 place de Montréal 69007 LYON

Stationnement des participants
(places limitées) : place de Montréal





Parcours





Club Thalassa Lyon Plongée
38^{ème} traversée de Lyon à la nage avec palmes

Nos coordonnées

Adresse

Club Thalassa Lyon Plongée
NAP 2018
3 rue Jouffroy d'Abbans
69009 LYON

E-mail

traverseelyon.nap@free.fr

Site Internet

<http://traverseelyon.nap.free.fr>

ou

<http://subacom.thalassalyonplongee.fr>



Actions *Solidairement Vôtre*

- Marche solidaire
- Financement d'une socio-esthéticienne (12 000€/an)
- Distribution de boîtes de produits cosmétiques offertes aux patientes en cours de traitement.
- Organisation de café Viennois 1fois par mois

Plus d'infos sur le site
<http://solidairement-votre.fr/>

Origine du nom

Palmer, c'est ce que font les plongeuses et plongeurs.

Pour Elles, car cette maladie touche une femme sur 8 à 9, et donc presque toutes les femmes ou leur entourage.

Pourquoi le Rose

Le Rose, couleur du dépistage et de la lutte contre le cancer du sein.

Contact

palmerpourelles@gmail.com

Suivez nous sur Facebook !

Palmer pour Elles est née de la rencontre de deux associations :

- *Solidairement Vôtre*, association Viennoise d'aide aux patientes ayant un cancer du sein
- *Sub Aqua Gone* (SAG), club de plongée de Caluire et Cuire

Après une « marche solidaire » organisée par *Solidairement Vôtre* pour informer, parler, se rencontrer autour du dépistage et du traitement du cancer du sein, les filles du SAG présentes à cette marche se sont demandées : Que pouvons-nous faire, « nous plongeuses », pour prolonger cette action ?



De cette rencontre, et d'un « Pourquoi ne pas descendre le Rhône en Rose. » est née

Palmer pour Elles

Une idée, une envie, des actions...

Palmer pour Elles sera présente pour la 3ème année consécutive à la 38^{ème} *Traversée de Lyon à la nage avec palmes* en janvier 2018. Du Rose, de la bonne humeur, des amis, un peu d'effort pour une belle réussite avec la participation du *Sub Aqua Gone* et de tous les autres nageurs.

La suite, être plus nombreuses et nombreux pour en parler toujours plus, de manière joyeuse.

Récupérer des dons pour aider les femmes malades grâce à *Solidairement Vôtre*

La Traversée de Lyon à la nage mais aussi palmer en rose à Miribel, en Bourgogne ou ailleurs!

